Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 607

Artikel: Notre ravitaillement : un demi-oeuf et une demi-poule...

Autor: J.Gb.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264384

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ployaient et qui avaient leur logement et leur coopérative dans les bâtiments voisins.

Après la mort de Godin, sa femme, sa belle-sœur et sa nièce Dallet vouèrent un véritable culte à sa mémoire ; leur correspondance relative à l'œuvre et à la pensée de Godin s'étendait aux personnalités et aux bibliothèques du monde entier. Jeanne Dallet s'intéressait spécialement à la jeunesse du Familistère de Guise, ce qui l'orienta vers la pédagogie et l'étude du chant choral.

A Nîmes, où ces dames passaient parfois l'hiver, elles retrouvaient Auguste Fabre, ancien collaborateur de Godin ; après avoir commencé sa carrière au Familistère de Guise, il était revenu dans le Midi et avait fondé avec Charles Gide et de Boyve l'Ecole Coopérative dite de Nîmes, qui a marqué dans l'histoire des doctrines économiques. Auguste Fabre présenta aux dames Dallet J. Prudhommeaux, professeur de lettres au lycée qui avait, au cours de ses études nîmoises, fondé avec sept camarades de classe, la « Société des Jeunes Amis de la Paix », laquelle devint l'importante « Association de la Paix par le Droit ». Tant de goûts et d'intérêts communs devaient rapprocher Mlle Dallet et le jeune professeur ; ils se marièrent très simplement, entre deux classes, et vouèrent dorénavant leur parfaite collaboration à leur double idéal de paix internationale et de justice humaine ; à ce titre, le féminisme devait tout naturellement entrer dans leur champ d'action.

Pendant près d'un demi-siècle le zèle de Mme Prudhommeaux ne s'est pas ralenti. Quand une terrible épreuve, — sa fillette se noya sous ses yeux dans un lac du Jura — lui enleva cette enfant chérie tandis que son fils était péniblement rappelé à la vie, elle eut l'énergie et le cœur de continuer ses divers apostolats, s'intéressant plus que jamais à la jeunesse. L'Association et la Revue de la Paix par le Droit, le journal *Les Peuples Unis*, la Ligue des Mères et des Educatrices pour la Paix, les Associations pour la Société des Nations, les Colonies et Cours de Vacances internationaux, le Groupe versaillais pour le Suffrage des Femmes, et tant d'autres œuvres l'occupaient constamment. On connaît bien en Suisse le petit journal *Les Peuples Unis* portant en première page la charmante ronde d'enfants de tous pays dessinée par Simone Bouglé ; conçu d'abord par l'Association de La Paix par le Droit pour un public peu préparé à l'étude des problèmes internationaux, il devint plus spécialement un organe destiné à la jeunesse et à ses éducateurs ; Mme Prudhommeaux en assumait la direction ; rappelons avec quelle ferveur elle y reproduisait chaque année ce touchant *Message des Enfants du Pays de Galles*, invitation à la concorde pour la jeunesse du monde ; un numéro spécial, auquel collaborait une autre amie disparue, Mme Jézéquel, était, à cette occasion, édité en plusieurs langues et largement répandu.

On voyait peu Mme Prudhommeaux dans les grands congrès ; jamais elle ne se mettait en avant, mais toujours on la trouvait prête à aider moralement et matériellement les œuvres et les personnes qui faisaient appel à elle ; ces appels étaient devenus de plus en plus nombreux au cours des dernières années, à mesure que la France devenait terre d'asile pour de malheureux réfugiés : combien se rappelleront la grâce souriante et l'aide efficace de son accueil ! Déjà en 1914-18, elle avait particulièrement secouru les réfugiés de Guise où le Familistère souffrit beaucoup, toutes les matrices et les métaux ayant été enlevés. 1940 devait renouveler cette ruine nationale et il est permis de penser que l'occupation du Familistère l'atteignit dans ses plus chères affections.

Nous savons que notre deuil sera ressenti en dehors de nos frontières et que de nombreuses sympathies iront au compagnon et au collaborateur de celle qui nous laisse un charmant souvenir, un exemple réconfortant.

M.-L. Puech.

Les femmes dans les tribunaux d'enfants

Bâle-Campagne, à son tour, vient d'adapter sa législation pénale au Code pénal fédéral en instituant notamment un tribunal pour les enfants délinquants. La loi votée, samedi et dimanche, par les électeurs de Bâle-Campagne prévoit qu'une femme peut siéger dans ce tribunal, soit comme vice-présidente, soit comme juge assesseur, soit comme greffière. S. F.

Ce sexe faible...

Il paraît que c'est le sexe féminin, du moins une longue tradition veut que ce soient les femmes. C'est une idée toute faite. Mais ne faut-il pas se méfier des idées toutes faites, qui sont souvent des contre-vérités ?

Ainsi en est-il pour la soi-disant fragilité du sexe faible. Nous connaissons tous des centaines de cas où les femmes se sont montrées plus résistantes, physiquement et moralement, que les hommes. Où elles ont su et pu supporter mieux la maladie, l'adversité, les coups du sort, le malheur, le chagrin et le deuil. Le seul fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes le prouve incontestablement.

S'il y a en Suisse 152.000 femmes de plus que d'hommes, ce n'est pas parce qu'elles naissent plus nombreuses ; au contraire, les naissances masculines sont plus nombreuses que les naissances féminines. Mais voilà, ce sexe fort subit, vers 10 et 11 ans, une terrible crise de croissance et bien des garçons meurent alors que les fillettes résistent et passent ce cap. Nouvel accroc à la robustesse masculine.

De plus, voici ce que nous apprend la statistique des suicides en Suisse romande, en 1940 : pour Vaud, 119, dont 92 d'hommes, 27 de femmes ; pour Genève, 58, dont 48 d'hommes et 10 de femmes ; pour Neuchâtel, 34, dont 25 d'hommes et 9 de femmes ; pour le Valais, 22, dont 13 de femmes et 9 d'hommes. Pour l'ensemble du pays, en 1940, il y a eu 996 suicides. Personne n'osera prétendre que les raisons de suicide (s'il y en a) soient moins nombreuses et moins impérieuses chez les femmes que chez les hommes.

En vérité, le sexe fort, c'est le sexe féminin et la parole : « Fragilité, ton nom est femme » est bien déplacée. S. F.

Notre ravitaillement

Un demi-œuf et une demi-poule...

Un des mérites de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation est que, toujours davantage, il s'efforce de communiquer ses décisions — dont nous n'iront pas jusqu'à dire qu'elles constituent une surprise agréable ! — sous une forme attrayante, qui permet de poursuivre jusqu'au bout la lecture des renseignements et prescriptions que l'on nous envoie de Berne. Ainsi par exemple pour le rationnement des œufs, et leur livraison obligatoire par le producteur, nous avons reçu un petit dépliant, alertement illustré de croquis amusants, (la frise de poules pondeuses éperdues qui court en haut de la première page est charmante et drôlatique à la fois), qui met bien au net le fonctionnement compliqué du nouveau système auquel sont assujettis depuis le 3 décembre dernier et les possesseurs de poulaillers, leur basse-cour fût-elle réduite à sa plus simple expression, et les acheteurs d'œufs. Système qui, pour le dire en passant, a certainement nécessité de la part de ses inventeurs une bonne somme de talent d'organisation !

En effet, alors qu'en temps normal les 2/3 de notre consommation habituelle d'œufs étaient de provenance helvétique, et qu'un tiers seulement nous arrivait de l'étranger, une baisse marquée de l'élevage de volailles s'est manifestée chez nous ces derniers temps. Baisse due surtout, estime-t-on en haut lieu, à la diminution sensible des fourrages, alors que nous nous demandons si la question des prix n'a pas joué un rôle très important là aussi ? nombre de producteurs préférant tuer leurs pondeuses plutôt que de livrer leurs œufs aux prix imposés... ces hécatombes, d'ailleurs n'ayant nullement contribué à faire baisser le prix des volailles mises en vente pour les repas de Noël ! D'autre part, l'importation étant elle aussi en baisse, et enfin, des achats exagérés (et c'est ici qu'après notre petit couplet aux producteurs, nous pensons que certaines ménagères peuvent faire leur *mea culpa*...) ayant achevé la désorganisation du marché des œufs, une réglementation de celui-ci devenait indispensable. Notons d'ailleurs qu'elle a été accueillie avec grande satisfaction dans certains quartiers de nos villes, où les maîtresses de maison se sont enfin vu assurer de la sorte la possibilité de se procurer cet œuf et demi par membre de leur famille qu'elles pourchassaient vainement les semaines précédentes dans tous les magasins.

* * *

L'on n'a pas manquer de plaisanter beaucoup — et il était inévitable qu'il en fût autrement ! sur ce demi-œuf qui est ainsi attribué à chacun de nous par les cartes fédérales, de même que sur la demi-poule à laquelle a droit — en plus d'une poule entière heureusement ! chaque membre d'un ménage possesseur de ces volailles... L'Office de guerre pour l'alimentation a répondu fort aimablement à ces plaisanteries, dont notre confrère bernois, *Die Nation*, s'était fait l'écho:

...Nous ne nous étions fait aucune illusion, écrit le dit Office, sur le sort qui attendait notre arithmétique dans les journaux de caricatures et autres, mais nous avons été obligés de procéder à la répartition des œufs sous cette forme pour la bonne raison suivante : les demi-cartes de rationnement doivent toujours et en toutes circonstances correspondre *exactement* à la moitié des rations attribuées pour la carte entière. Ceci du fait que tout titulaire d'une carte entière a toujours le droit d'échanger cette carte, soit contre deux demi-cartes, soit contre une demi-carte d'alimentation et une demi-carte de coupons de repas : pour peu que la demi-carte contînt tant soit peu davantage que la moitié de la carte entière, nous assisterions inévitablement à un *run* effarant. Jusqu'à présent tous nos rationnements ayant porté sur des matières facilement divisibles jusqu'à la limite d'un gramme, la solution avait été facile ; mais le rationnement des œufs nous a posé un problème tout autre, vu qu'il ne pouvait en aucun cas être question de répartir quatre œufs au lieu de trois...: 'force nous a donc été, et dans la pleine conscience de la gaîté du fait, d'en venir au partage d'un œuf.

Ajoutons que, conformément à l'ordonnance fédérale sur ce sujet, il est toujours loisible à tout titulaire de carte d'attendre, pour l'achat de son demi-œuf mensuel, d'avoir touché sa carte de rationnement du mois suivant, et dans les jours qui précèdent la date du 5 de ce même mois, d'additionner son droit à deux demi-œufs pour acheter un œuf entier.

Sur quoi, *Die Nation* conclut spirituellement que tout cela, c'est l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb...

J. Gb.

„Notre Samedi soir" cesse de paraître...

...Telle est la nouvelle que nous apporte le dernier numéro paru — qui est aussi le dernier numéro à paraître — de ce courageux petit confrère. Et l'on ne s'étonnera pas que nous en éprouvions de la tristesse.

C'est que cette petite feuille de quatre pages, dont le sous-titre portait *Causerie entre femmes*, et qui nous arrivait de La Chaux-de-Fonds, était liée par tout son passé à des figures aimées et connues. *Notre Samedi soir* a été fondé en 1920 par l'écrivain neuchâtelois T. Combe, qui, toujours préoccupée des difficiles conditions d'existence des femmes de chez nous, avait trouvé ce moyen ingénieux, toute la «copie» du journal étant fournie exclusivement par la rédactrice, pour poursuivre avec moins de frais l'œuvre d'éducation à la fois populaire et féministe commencée, avec tant d'humour, de bon sens, et de robuste idéalisme, par la série de ses petites brochures de l'*Union des Femmes pour le Bien*. Non seulement plusieurs de ses romans, et notamment les *Cinq épisodes d'une vie*, sorte d'autobiographie, y parurent en feuilleton, mais aussi, et comme l'écrivait si bien notre inoubliable amie, Jeanne Vuilliomenet, « force bons conseils pour mieux tenir notre ménage, ou pour nous réveiller à la conscience de notre mission sociale, ou pour relever notre moral en baisse, ou pour nous encourager, selon le mot d'Emerson », à atteler notre chariot à une étoile...»

Et à la mort de T. Combe, survenue en avril 1933, ce fut Jeanne Vuilliomenet justement qui fut appelée par les imprimeurs-éditeurs du petit journal, à prendre en main la rédaction du *Samedi Soir*. « Ma feuille de chou, disait T. Combe. — Mon petit canard, répondait Jeanne Vuilliomenet... » Ce qu'elle fit pour ce « petit canard», il faut l'avoir vue à la tâche pour le réaliser pleinement. Continuant la tradition de T. Combe — qui était aussi une nécessité financière — de ne faire appel à aucune autre plume pour alimenter les quatre pages de cet hebdomadaire, elle mit à son service toutes ses qualités d'écrivain, sa souplesse et sa variété, son bon sens et son humour, son charme et sa vivacité, le sérieux de sa pensée et le pittoresque de son expression... Certains de ses articles — ceux écrits à la clinique notamment, ou ceux qui évoquent avec le plus rare bonheur quelque combe cachée ou la flore du Jura natal — sont de vrais morceaux d'anthologie que l'on devrait réimprimer un jour. Et avec une énergie qui touche à l'hé-

---

Le petit livre de Mme Alice van Berchem sera la sauvegarde de l'*Etoile*, en faisant connaître mieux son activité, en conservant vivant dans nos mémoires l'admirable souvenir que laisse sa fondatrice. R. G.

F. Subilia, pasteur : *S. O. S. Détresses morales.* 1 volume: 1 fr. 50. Imprimerie La Concorde, Lausanne.

Lecteur de notre journal, le pasteur Subilia, de St-Légier, nous adresse ce petit volume paru l'an dernier, nous priant de le signaler à nos lecteurs, ce que nous faisons bien volontiers, car dans un monde que labourent tant de détresse morales, il n'est pas trop de la coalition de tous les efforts pour marquer les voies du secours. Les détresses auxquelles M. Subilia s'attache surtout à chercher des remèdes sont celles qui conduisent au suicide, et son livre reproduit sur les causes de ce mal des pages intéressantes de savants et de psychologues, pages que suivent des chapitres sur le chemin d'espérance, la joie de vivre, et le secours de la foi contre la désespérance. Mais le S. O. S. qui donne son titre au volume de M. Subilia n'est pas seulement un appel, c'est aussi une réalité, puisque des groupes se sont constitués récemment sous ce nom dans notre pays pour entreprendre l'œuvre d'éducation nécessitée par la convalescence spirituelle de tant de malades moraux, de tant de découragés, de tant de déprimés. C'est là une tentative à laquelle on ne peut que souhaiter le plus complet succès.

M. F.

Charles Baudouin: *Tenir, courage quotidien.* Delachaux et Niestlé, éd. Neuchâtel et Paris. 1 vol. in-16: 3 fr. 50.

M. Charles Baudouin a publié sous ce titre les causeries radiophoniques qu'il a données au studio de Genève, en 1939 et 1940.

« J'ai souvent cherché à ausculter dans quelles directions s'engagent l'inquiétude, l'espoir, la volonté de mes contemporains obsédés par la guerre », nous dit-il dans une de ses méditations. Et, pour calmer, pour encourager, pour soutenir, il nous invite à écouter non seulement ses conseils à lui, mais ceux que les sages de tous les temps ont prodigués aux humains angoissés.

Ne craignez pas cependant d'avoir affaire à un prédicateur moralisant qui veut vous imposer sa règle de vie, qui, avec une ordonnance rigoureuse, vous conduira par des raisonnements logiques à des conclusions irréfutables. Notre auteur est un psychologue qui connaît bien les aspects ondoyants et divers de l'âme humaine tourmentée, sa seule ambition est de converser avec nous et de nous aider s'il est possible « ...cette interrogation, dit-il, sans être méthodique est une sorte d'enquête ». Certains, peut-être, critiqueront cette absence de méthode, mais le lecteur en profite pour s'évader parfois, pour suivre le cours de ses propres réflexions, pour contredire à l'occasion et c'est, à coup sûr ce que souhaitait M. Baudouin. Il a adopté ainsi l'attitude véritable du guide spirituel: celui qui observe et qui comprend les autres. Il a écrit un livre bienfaisant, le livre d'un ami des hommes.

A. W.-G.

Bureau International d'Education. — *L'Education physique dans l'Enseignement primaire.* 1 vol. de 180 pages. Genève. 1941.

Ce beau volume fait honneur au B.I.E., en démontrant l'intérêt qu'il porte à ce domaine spécial auquel les éducateurs n'ont pas toujours accordé l'attention nécessaire. Cette publication est faite d'après les données fournies par les Ministères de l'Instruction Publique de 47 pays. Le questionnaire soumis aux Ministères paraît fouiller ce vaste domaine d'une façon approfondie, mais les réponses éludent souvent des sujets qu'on aurait aimé voir traités plus à fond, par exemple les détails concernant les méthodes d'éducation physique en vigueur, et cela donne à cette étude une allure presque trop « administrative ».

En revanche, la place faite à l'éducation physique, ses buts et son importance, ses programmes, (nous est-il permis d'exprimer ici un regret au sujet de la gymnastique rythmique dont le nom prête à confusion, nous semble-t-il, entre la rythmique de Jaques-Dalcroze et des méthodes à mouvements rythmés par une musique plus ou moins appropriée mais qui ne rappellent que de loin la géniale trouvaille du grand musicien-éducateur genevois), la construction et l'aménagement des locaux propres à cet enseignement, la surveillance médicale des enfants, le problème si complexe des assurances-accidents, la formation du personnel enseignant, ont fourni des documents qui pourront être précieux à des directeurs d'écoles, à des inspecteurs ou organisateurs d'éducation physique.

Nous avons noté, au cours de notre lecture quelques points à relever : ainsi le Brésil est le seul pays dont la Constitution rende l'éducation physique obligatoire dans toutes les écoles primaires, secondaires, professionnelles et normales de la République ; il n'y manque que l'Université qui, certainement, suivra le mouvement ! Le Canada accorde une grande attention aux victimes de la paralysie infantile. Le Chili, dans les écoles primaires, confère la même valeur aux examens d'éducation physique qu'à la langue maternelle, l'arithmétique, l'histoire, etc. Cuba accorde la première place à un des aphorismes familiers du grand leader français, le Dr Philippe Tissié : « *La force par la santé et non la santé par la force* » ; celle qui signe ces lignes a été heureuse de constater l'importance donnée à un des hommes les plus éminents que l'Europe ait produit dans cette science relativement nouvelle. En Equateur, pour les leçons systématiques d'éducation physique, les écoliers de 9 à 12 ans sont divisés en groupes homogènes A, B et C, conformément à la classification physiologique spéciale établie pour cette branche ; nous sommes certaine que ce mode de faire offre de grands avantages pour les enfants auxquels on ne demande alors que des efforts proportionnés à leur coefficient de résistance. Enfin, les pays scandinaves, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la France, le Mexique ont établi des tables d'exigence permettant de juger les performances enfantines d'après des principes sains et éducatifs ; quelques-uns lui donnent nettement l'allure d'un insigne sportif scolaire qui est le meilleur antidote de l'amour effréné du concours sportif non dosé et surveillé, dont la jeunesse est souvent la victime tant moralement que physiquement.

Ketty Jentzer.

Raymond Silva : *Essai sur la Suisse d'aujourd'hui. Témoignage d'un Français.* 1 brochure in-8, Payot, éditeur, Lausanne. Prix: 1 fr.

Correspondant du quotidien français *Le Petit Journal*, M. Raymond Silva a réuni dans la brochure que nous avons sous les yeux une série